


<b>SOJAM</b> 2 mail des Cerclades CS 20807 CERGY 95015 CERCY-PONTOISE Cedex Tél: 01.34.02.46.60 Fax: 01.30.37.15.90	<b>FICHE DE DONNEES SECURITE</b>	Réf. : <b>MOUS 4 - 6</b>
	<u>Risques spécifiques</u>	Création : 12/04/1994
	<b>Irritant</b> <b>Dangereux pour l'environnement</b>	Révision : 11 Du 20/11/2014

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE	<p><i>1.1 <u>Identificateur de produit :</u></i></p> <p style="text-align: center;"><b>ACTO Moustiques</b></p> <p><i>1.2 <u>Utilisations identifiées pertinentes de la substance et utilisations déconseillées (pour plus de détails se reporter à la notice technique) :</u></i></p> <p>Utilisation conseillée : Insecticide concentré pour la démoustication (traitement aérien et pulvérisation)  Utilisation déconseillée : Autres que celles indiquées</p> <p><i>1.3 <u>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :</u></i></p> <p>- Fournisseur : <b>SOJAM</b> (Voir cadre ci-dessus)  Email : <a href="mailto:laboratoire@la-cgi.com">laboratoire@la-cgi.com</a></p> <p><i>1.4 <u>Numéro d'appel d'urgence :</u></i> Tél. d'urgence : Orfila : 01 45 42 59 59</p>
2 - IDENTIFICATION DES DANGERS #	<p><i>2.1 <u>Classification du mélange :</u></i></p> <p><b>Conformément au Règlement 1272/2008/CE et ses adaptations.</b>  Skin irrit., cat.2 (H315)  Skin sens. Cat.1 (H317)  Eye damage, cat.1 (H318)  Aquatic acute cat.1 (H400)  Aquatic chronic, cat.1 (H410)</p> <p><b>Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations.</b></p> <p>Irritant pour les yeux.  Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p> <p><i>2.2 <u>Éléments d'étiquetage :</u></i></p> <p><b>Conformément au Règlement 1272/2008/CE et ses adaptations.</b></p> <div style="text-align: center;">  </div> <p><b>DANGER</b></p> <p>Contient de la perméthrine, du 1-butanol et du calcium dodécyl benzène sulphonate.  H315 – Provoque une irritation cutanée.  H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.  H318 – Provoque des lésions oculaires graves.  EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>

2 - IDENTIFICATION  
DES DANGERS #

P102 – Tenir hors de portée des enfants.  
 P280 – Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P261 - Eviter de respirer les vapeurs.  
 P333 + P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
 P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.  
 P501 – Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie.  
 Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

**Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations.**N : Dangereux pour  
l'environnement

Xi - Irritant

Contient de la perméthrine. Peut déclencher une réaction allergique.  
 R36 Irritant pour les yeux.  
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S2 Conserver hors de portée des enfants.  
 S23 Ne pas respirer les vapeurs.  
 S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
 S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
 S37 Porter des gants appropriés.  
 S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti-poison le plus proche.  
 S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
 Eliminer les emballages, avec ou sans reliquat de produit, dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

2.3 Autres dangers :

Retirer ou couvrir les terrariums, les aquariums et couper l'alimentation des pompes d'aquarium pendant la mise en service du produit.

PBT : N/A

vPvB : N/A

Voir section 16

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS #	<p><b><u>Concentré émulsionnable (EC) contenant entre autres comme constituants contribuant aux dangers (% m/m) :</u></b></p> <p>Huile de pin.....10 – 30% Classement : Xi R36/38 R22</p> <p>Mélange de tensioactifs..... 5–15 % Classement : Xi R10 R37/38 R41 R52/53 R66 R67</p> <p>Perméthrine..... 5,5 % N° CAS : 52645-53-1 / Classement : 1999/45/CE: Xn N R20/22 R43 R50/53, 1272/2008/CE : SGH07 SGH09 Wng H332 H302 H317 H410</p> <p>Tétraméthrine .....1 % N°CAS : 7696-12-0/ Classement 1999/45/CE: N R50/53, - 1272/2008/CE SHH09 H400 H410</p>
4 - PREMIERS SECOURS	<p><i>4.1 Description des premiers secours :</i></p> <p><b>LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE. NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE INTOXIQUEE.</b></p> <p><b><u>En cas de contact avec la peau</u></b> : Enlever les vêtements souillés. Laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.</p> <p><b><u>En cas de contact avec les yeux</u></b> : Rincer immédiatement et soigneusement avec beaucoup d'eau ou une solution oculaire pendant 10 minutes au moins, en maintenant les paupières écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste</p> <p><b><u>En cas d'inhalation</u></b> : Eloigner le sujet de l'atmosphère polluée, pratiquer la respiration artificielle en cas de difficulté respiratoire et appeler un médecin.</p> <p><b><u>En cas d'ingestion accidentelle</u></b> : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.</p> <p><u>Numéro d'appel des secours médicalisés</u> : 15 ou 18</p> <p><i>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :</i> voir rubrique 4.1</p> <p><i>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :</i> D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).</p>
5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	<p><i>5.1 Moyens d'extinction :</i></p> <p><b>Moyens d'extinction conseillés</b> : Extincteurs à poudre ou à mousse. <b>Moyens d'extinction déconseillés</b> : Jets d'eau</p> <p><i>5.2 Dangers particuliers résultant du mélange :</i></p> <p><b>Risques spécifiques durant l'incendie</b> : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.</p> <p><i>5.3 Conseils aux pompiers :</i></p> <p><b>Équipement de protection contre le feu</b> : Les sauveteurs doivent porter des appareils de protection respiratoire autonomes et des vêtements de protection.</p>

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL	<p><u>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :</u> Porter des vêtements de protection (gants néoprène, bottes de sécurité, lunettes...).</p> <p><u>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :</u> Eviter toute contamination des égouts, des eaux de surface, du sol, ...</p> <p><u>6.3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage :</u> Utiliser une matière absorbante. Récupération du produit dans un récipient fermé, en vue de son élimination selon les réglementations en vigueur.</p> <p><u>6.4 Références à d'autres sections :</u> Se référer à la section 8 pour l'équipement de protection approprié et à la section 13 pour le traitement des déchets.</p>
7 - MANIPULATION ET STOCKAGE #	<p><u>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :</u> Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant l'utilisation. - Port de gants, masque et lunettes de sécurité. - Employer le produit dans une zone ventilée. - Ne pas respirer le brouillard fin. - Se laver les mains après utilisation.</p> <p><b>Attention :</b> Diluer le produit juste avant emploi, ne jamais conserver de produit dilué.</p> <p><u>7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris certaines incompatibilités:</u> Les locaux de stockage doivent être en conformité avec la législation en vigueur y compris les circuits électriques. - Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans un local ventilé, sec, loin de toutes sources de chaleur et non exposé à la lumière solaire. - Tenir hors de portée des enfants, des animaux domestiques et à l'écart des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.</p> <p><u>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :</u> Insecticide concentré pour la démoustication</p>
8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	<p><u>8.1 Paramètres de contrôle :</u> N/A</p> <p><u>8.2 Contrôle de l'exposition :</u> <b>Protection individuelle :</b> Porter un vêtement de protection et des gants néoprène lors de la pulvérisation <b>Protection des yeux :</b> Porter des lunettes de protection. Eviter le contact avec la peau et les yeux</p>
9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	<p><u>9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :</u> <b>Etat physique :</b> liquide <b>Couleur :</b> jaune <b>Solubilité :</b> Très soluble dans les hydrocarbures A 20°C, le produit est émulsionnable dans l'eau <b>Point d'éclair :</b> &gt; 70°C selon norme ASTDM D3278 (Coupe fermée) <b>Densité :</b> 0.960 ± 0.010</p> <p><u>9.2 Autres informations :</u> Données non disponibles.</p>

10 - STABILITE ET REACTIVITE	<p><u>10.1 Réactivité</u> :N/A</p> <p><u>10.2 Stabilité chimique</u> : Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi et de stockage (conservation de 2 ans minimum dans l'emballage d'origine).</p> <p><u>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</u> : N/A</p> <p><u>10.4 Conditions à éviter</u> : Chaleur excessive, humidité.</p> <p><u>10.5 Matières incompatibles</u> : N/A</p> <p><u>10.6 Produits de décomposition dangereux</u> : N/A</p>
11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES #	<p><u>11.1 Informations sur les effets toxicologiques</u></p> <p><b>En cas de contact avec les yeux</b> : Irritation. <b>En cas de contact avec la peau</b> : Sensibilisation, irritation.</p> <p>Voies d'absorption : Absorbé par la peau intacte, par inhalation, par voies digestives (ingestion accidentelle).</p>
12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES #	<p><u>12.1 Toxicité</u> Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter tout rejet et toute contamination des eaux naturelles.</p> <p><i>Matière active - Perméthrine</i> CL50 96h -Truite arc en ciel : 0,0025 mg/l CL50 48h - Daphnia Magna :0,0006 mg/l</p> <p><u>12.2 Persistance et dégradabilité</u> : N/A</p> <p><u>12.3 Potentiel de bioaccumulation</u> : N/A</p> <p><u>12.4 Mobilité dans le sol</u> : N/A</p> <p><u>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</u> : N/A</p> <p><u>12.6 Autres effets néfastes</u> : Non disponible.</p>
13- ELIMINATION	<p><u>13.1 Méthode de traitement des déchets</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élimination du produit et son récipient doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale en vigueur.</li> <li>- S'assurer de l'impossibilité de réutiliser les emballages souillés.</li> <li>- Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.</li> </ul>

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT #	<p><u>14.1 Numéro ONU :</u> UN 3082</p> <p><u>14.2 Nom d'expédition des Nations Unies :</u> Matière dangereuse du point de vue de l'environnement (perméthrine, tétraméthrine) ; liquide, NSA</p> <p><u>14.3 Classe(s) de danger pour le transport :</u> <b>ADR :</b> Classe de danger : 9 – Code tunnel : E <b>IMDG :</b> Classe : 9 – Polluant marin : OUI</p> <p><u>14.4 Groupe d'emballage :</u> Groupe d'emballage : III</p> <p><u>14.5 Dangers pour l'environnement :</u> Mélange dangereux pour l'environnement.</p> <p><u>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :</u> Le transport de ce produit est soumis à la réglementation sur le transport des « produits dangereux ».</p>
15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	<p><u>15.1 Réglementation/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement :</u></p> <p><b>ICPE :</b> 1172</p> <p><u>15.2 Evaluation de la sécurité chimique :</u> Le fournisseur de cette fiche de sécurité n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.</p>
16 - AUTRES INFORMATIONS	<p>Fiche de sécurité au format REACH 453/2010, les paragraphes modifiés sont signalés par #.</p> <p>Références bibliographiques : FDS des principaux constituants.</p> <p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.</p> <p><u>Selon la directive 1999/45/CE : Libellé des phrases R mentionnées en section 3 :</u> R10 Inflammable. R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion. R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p> <p><u>Selon le règlement 1282/2008/CE : Libellé des phrases H mentionnées en section 3 :</u> H332 Nocif par inhalation H302 Nocif en cas d'ingestion H317 Peut provoquer une allergie cutanée H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme</p>